



Conseil Municipal du 18 mars 2024

Délibération n° 2024-02-06 : Reprise anticipée du résultat 2023 au budget primitif 2024

L'an deux mille vingt trois, le **lundi 18 mars 2024 à 20 heures**, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à la mairie de Nandy, sous la Présidence de Monsieur René RÉTHORÉ, son Maire en exercice.

Date de convocation : 13 mars 2024

Date d'affichage : 13 mars 2024

Secrétaire de séance : Madame Margaret DE GROOT

Nombre de conseillers municipaux

En exercice : 28

Présents : 19

Votants : 27

Présents :

Monsieur René RÉTHORÉ ; Monsieur Grégory MASSAMBA ; Madame Claudie ORMEAUX ; Monsieur Laurent VANDERHAEGHE ; Madame Margaret DE GROOT ; Monsieur Alexandre VIERA ; Madame Sophie JACOTIN ; Monsieur Roland DELATTRE ; Madame Isabelle JOURDAIN ; Madame Stéphanie FOURNEL ; Madame Emilie LARGE ; Madame Jenna SALORD ; Monsieur Coumar PREM ; Monsieur Alexis CABELLO ; Monsieur Jean-François RIOS ; Monsieur Jean-Marc MAUGUIN ; Monsieur Patrick KATAKO ; Monsieur Claude ARNOU ; Monsieur Jean-Pierre JACQUART.

Absents excusés et représentés :

Madame Manon SALOMONI-GOMES donne pouvoir à Monsieur René RÉTHORÉ ;
Monsieur Jean-Marie VAYER donne pouvoir à Monsieur Grégory MASSAMBA ;
Madame Joana DISTIN donne pouvoir à Madame Claudie ORMEAUX ;
Monsieur Simon YORO donne pouvoir à Monsieur Laurent VANDERHAEGHE ;
Madame Meryem GÜLSEN donne pouvoir à Madame Margaret DE GROOT ;
Madame Fatima GACEM donne pouvoir à Madame Sophie JACOTIN ;
Monsieur Abdelkrim TABBOU donne pouvoir à Monsieur Alexandre VIERA ;
Monsieur Florian GERBER donne pouvoir à Monsieur Roland DELATTRE.

Absents:

Madame Marie KOUNDOU

Exposé :

La reprise par anticipation du résultat de l'exercice 2023 au budget primitif 2024 est autorisée par l'instruction comptable M57 dans le cas où le compte administratif n'est pas encore voté.

La décision de reprise est justifiée par la fiche de résultat budgétaire transmise par le comptable public et la fiche de calcul de résultat prévisionnel jointe à la délibération. Cet état indique les résultats issus des réalisations de l'exercice et un état des restes à réaliser de la section d'investissement attesté par le Maire.

La section de fonctionnement dégage un excédent de 2 180 697,49 €.

La section d'investissement dégage en fin 2023 un excédent de 259 730,49€ diminué de 371 570,96 € du solde des restes à réaliser, soit un solde d'exécution de la section d'investissement de -111 840,47 €.

LE CONSEIL MUNICIPAL,
Sur proposition du Maire,
Après en avoir délibéré,

APPROUVE (27 VOIX POUR) la reprise par anticipation du résultat 2023, calculé comme suit :

Résultat de clôture Fonctionnement 2023	2 180 697,49 €
Résultat de clôture Investissement 2023	259 730,49 €
Ecart sur restes à réaliser 2023	371 570,96 €
Résultat global de clôture 2023	2 068 857,02 €

AUTORISE (27 VOIX POUR) Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont les membres présents signé au registre.

Pour copie conforme.

Nandy, le 18 mars 2024

Margaret DE GROOT
La secrétaire de séance



N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 077015

NOM DU POSTE COMPTABLE : SGC MELUN

ETABLISSEMENT : NANDY

Résultats budgétaires de l'exercice

18900 - NANDY

Exercice 2023

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	3 618 566,84	9 588 301,35	13 206 868,19
Titres de recette émis (b)	2 490 157,87	9 369 490,53	11 859 648,40
Réductions de titres (c)	2 709,72	170 382,13	173 091,85
Recettes nettes (d = b - c)	2 487 448,15	9 199 108,40	11 686 556,55
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	3 618 566,84	9 588 301,35	13 206 868,19
Mandats émis (f)	1 902 882,13	8 581 696,91	10 484 579,04
Annulations de mandats (g)	3 153,28	789 726,02	792 879,30
Depenses nettes (h = f - g)	1 899 728,85	7 791 970,89	9 691 699,74
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	587 719,30	1 407 137,51	1 994 856,81
(h - d) Déficit			

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 077015

NOM DU POSTE COMPTABLE : SGC MELUN

ETABLISSEMENT : NANDY

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

18900 - NANDY

Exercice 2023

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2022	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2023	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023
I - Budget principal					
Investissement	-327 988,81		587 719,30		259 730,49
Fonctionnement	1 339 794,19	566 237,34	1 407 137,51	3,13	2 180 697,49
TOTAL I	1 011 805,38	566 237,34	1 994 856,81	3,13	2 440 427,98
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	1 011 805,38	566 237,34	1 994 856,81	3,13	2 440 427,98

Dissolution AFR NANDY par arrêté préfectoral 2022/DDT/SADR/025